

Labélisée AMEXIST en 2022, l'AIST - La prévention active s'est engagée à fournir un service de qualité visant à promouvoir et favoriser la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs de ses entreprises adhérentes.

Aujourd'hui, nous actualisons la politique qualité du service et confirmons notre volonté de délivrer une offre conforme à l'évolution réglementaire d'août 2021. A cette fin, l'AIST - La prévention active conduit une démarche de certification s'appuyant sur trois engagements fondateurs :

**Assurer la satisfaction de nos adhérents  
et de leurs salariés**

Nos équipes pluridisciplinaires spécialisées dans la prévention des risques professionnels, le suivi de l'état de santé et la prévention de la désinsertion professionnelle, œuvrent en toute impartialité pour accompagner et répondre aux besoins des adhérents et de leurs salariés, au travers d'une offre socle et d'une offre spécifique.

Nous nous engageons à systématiser le suivi de nos actions et à mesurer leur impact chez nos adhérents et affiliés.

De même, nous veillons à faire évoluer nos services pour en améliorer la pertinence au regard des attentes exprimées.

**Garantir la conformité aux réglementations en vigueur  
et au référentiel de certification AFNOR SPEC 2217**

La démarche d'amélioration continue doit permettre au service et à chacun de ses collaborateurs de se questionner régulièrement et d'améliorer en permanence ses pratiques afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, régis par le cadre légal et réglementaire, ainsi qu'aux exigences spécifiques établies par le référentiel de certification AFNOR SPEC 2217.

Nous veillons et consacrons les ressources nécessaires au respect des exigences applicables afin d'adapter notre organisation et nos moyens pour mener à bien nos missions et mieux répondre aux besoins de la réglementation.

**Contribuer à l'amélioration continue de nos processus**

Nous nous engageons à améliorer continuellement nos services et leur efficacité par une évaluation régulière de nos processus, par l'analyse de nos indicateurs et par le traitement des remontées de nos adhérents, de leurs salariés et de nos collaborateurs.

Nous mettons en place des actions correctives et préventives pour garantir une amélioration continue efficace.

A cette fin, la Présidence et la Direction du service s'engagent à ce que tous les moyens et décisions nécessaires soient mis en œuvre pour satisfaire ces engagements.

Pour cela, sont notamment mis en place :

- Un poste de responsable qualité qui structure la démarche d'amélioration continue
- Un comité de pilotage pour accompagner et animer cette démarche
- Des groupes de travail ouverts à l'ensemble du personnel mis en place chaque fois que nécessaire pour travailler sur des thèmes d'amélioration continue
- Diverses évaluations (suivi des actions conduites dans le cadre de la pluridisciplinarité, indicateurs, auto-évaluation, audits ...) visant à s'assurer de la dynamique de la démarche
- Des plans d'actions formalisés et régulièrement suivis
- Un logiciel qualité pour centraliser le processus

Cette politique qualité est communiquée à l'ensemble des équipes de l'AIST - La prévention active, et nous veillons à ce qu'elle soit comprise, mise en œuvre et maintenue à tous les niveaux de l'organisation, pour faire de l'AIST - La prévention active **le partenaire santé travail connu, reconnu et utile de l'entreprise pour préserver la santé et l'emploi de tous.**

Jean-Christophe JOURDY,  
Président



Pascal JOUVIN,  
Directeur

